

Que Faire au Lieu D'appeler la Police dans le contexte VBG?

Guide pour les Organisations Communautaires

Un guide du Hub de transformation



FACULTY OF
ARTS AND SCIENCE

Simone de Beauvoir
Institute

La table des matières

Autrices	03
Remerciements	
À qui ce guide s'adresse-t-il?	03
Ce que ce guide n'est pas	
Contexte	04
Pourquoi le recours à la police peut-il faire augmenter le risque de violence?	
Principes de base	05
Réduction des méfaits	
La stratégie LIVES	
Des soins tenant compte de la violence et des traumatismes	
Sécurisation culturelle	
Quand quelqu'un veut appeler la police	07
Double victimisation	
La justice réparatrice	09
Stratégies pour répondre à la violence en dehors du système de justice pénale:	
Stratégies pour désamorcer une crise	10
Où trouver des services et du soutien	12
Lectures complémentaires et références	13

Autrices

Elsayed, Dalia, Natalie Kouri-Towe, Marlihan Lopez, et Evelyne Marchal Ferrière. 2025. Que Faire au Lieu D'appeler la Police dans le contexte VBG? Guide pour les Organisations Communautaires. *Le Hub de Transformation*. Un partenariat entre Éduconnexion, l'Institut Simone de Beauvoir, et Projet 10. Traduit par Alexis Poirier-Saumure.

Licence

Licence Creative Commons : CC BY-SA 4.0 Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

Remerciements

Ce projet a bénéficié du soutien financier du Bureau de l'engagement communautaire à l'Université Concordia, du RÉQEF (Réseau québécois en études féministes), de Mitacs et du FRQSC.

Traduit par Alexis Poirier-Saumure. Mise en page par Lauren Kandalaft.

À qui ce guide s'adresse-t-il?

Ce guide a été conçu à l'intention des groupes et organisations communautaires de Montréal, Québec. Toute personne intéressée par des alternatives de base à l'appel au 911 ou souhaitant soutenir une personne victime de violences basées sur le genre et la sexualité (VBG) peut utiliser ce guide. Il est rédigé à titre d'introduction pour les prestataires de services, mais nous avons inclus d'autres ressources et lectures à la fin si vous souhaitez en savoir plus.

Utilisez ce guide pour vous aider à développer des outils afin de soutenir les membres de votre communauté qui sont victimes de VBG et leur permettre de déterminer de manière autonome les moyens de réduire la violence et d'assurer leur sécurité émotionnelle et physique. Vous pouvez également utiliser ce guide pour aider vos communautés à reconnaître les signes et les causes de la violence et à créer des alternatives non-violentes.

Ce que ce guide n'est pas

Ce guide ne décrit pas comment mettre en œuvre des modèles de justice alternative, tels que les programmes de justice transformatrice ou de justice réparatrice. Nous incluons quelques exemples de lectures complémentaires qui pourraient vous être utiles si vous vous intéressez à ces modèles. De même, nous ne recommandons pas d'utiliser cette brochure comme stratégie définitive de réponse aux VBG. Le contexte est important, alors fiez-vous aux besoins et aux priorités des personnes avec qui vous travaillez.

Pourquoi le recours à la police peut-il faire augmenter le risque de violence?

Contexte

Pour de nombreuses communautés, la police est une source de violence et non de protection. Lorsque des personnes victimes de violences basées sur le genre et la sexualité (VBG) interagissent avec la police, bien qu'elles puissent rechercher de l'aide, la présence policière a souvent pour effet d'escalader la violence. Appeler la police peut déclencher une réaction en chaîne, telle que l'intervention des services de protection de l'enfance, des services d'immigration, l'hospitalisation forcée en cas de crise de santé mentale, voire la mort ou des blessures physiques. La police n'est pas formée pour vous aider à désamorcer une situation violente.

Pour une personne en situation d'urgence psychiatrique ou ayant des pensées suicidaires, la présence policière peut rendre vulnérable à la violence étatique. Pour les familles, un appel à l'aide peut entraîner le retrait parfois permanent des enfants de leur foyer. Certaines personnes qui appellent la police pour demander de l'aide finissent par être elles-mêmes arrêtées. Pour les personnes racisées qui subissent des VBG, appeler la police peut conduire à leur criminalisation pour s'être défendues et avoir défendu leurs enfants contre des partenaires violents. Ces exemples ne sont pas seulement des accidents malheureux de notre système pénal et social ; ils sont le résultat habituel de la manière dont ces systèmes ont été conçus.

Les alternatives à la police ne sont pas seulement des sujets de débat politique, elles constituent un moyen de prioriser la sécurité des personnes en cas de violence.

Principes de base...

Il n'existe pas de stratégie unique pour prévenir et lutter contre les VBG ; cependant, nous recommandons les principes suivants pour vous aider à établir votre approche en matière de soutien et de prévention.

Réduction des méfaits

La réduction des méfaits dans le contexte des VBG est une approche visant à soutenir les personnes dans des situations à haut risque en les aidant à réduire les risques de violence. La réduction des méfaits consiste à élaborer des stratégies autour des conditions et des contextes susceptibles de contribuer à la violence, même si la violence ne peut être entièrement évitée ou prévenue (Cross 2019).

La stratégie LIVES – Écouter (Listen) ; s'Informer (Inquire) ; Valider (Validate) ; Améliorer la sécurité (Enhance) ; Soutenir (Support)

([Organisation Mondiale de la Santé, 2014](#))

Vous pouvez en savoir plus sur cette stratégie en consultant la [ressource](#) ci-dessus, qui comprend des conseils sur ce que vous pouvez dire et faire pour aider une personne victime de violence. Le guide se concentre sur les femmes victimes de violence domestique, mais la plupart des recommandations sont utiles pour les personnes de tout genre ou de toute orientation sexuelle.

...Principes de base

Des soins tenant compte de la violence et des traumatismes Trauma- and Violence-informed Care (TVIC)

Les quatre principes de l'approche TVIC sont les suivants : (1) comprendre et prendre conscience des traumatismes et de la violence, en particulier la violence structurelle, ainsi que leurs répercussions sur la vie des personnes ; (2) donner la priorité à la sécurité physique, émotionnelle et culturelle des personnes (y compris des prestataires) ; (3) promouvoir les relations, la collaboration et les choix centrés sur la personne ; et (4) identifier et exploiter les forces existantes des personnes, et soutenir le développement de leurs compétences et capacités." ([Wathen et Mantler 2022](#)).

Sécurisation culturelle

La sécurisation culturelle est un cadre élaboré en collaboration avec les communautés autochtones, qui relie la conscience et la sensibilité culturelles aux contextes sociaux, politiques et historiques qui façonnent la vie d'une personne et l'expérience d'une communauté. La sécurisation culturelle implique une réflexion personnelle de la part de la personne qui offre son soutien afin de créer une relation dans laquelle les individus se sentent respectés, valorisés et à l'abri de toute discrimination. La sécurisation culturelle repose sur les principes de l'antiracisme, de l'humilité culturelle et des soins tenant compte des traumatismes et de la violence (TVIC).

"La sécurisation culturelle est une approche de travail à travers les différences ethniques et autres pour rendre les systèmes et les organisations responsables de s'assurer que les environnements sont sûrs pour tout le monde. Cette approche est compatible avec les approches tenant compte des traumatismes et de la violence et en fait souvent partie intégrante. L'humilité culturelle est une réflexion et un apprentissage continus sur diverses cultures et expériences" ([VFG](#)).

Quand quelqu'un veut appeler la police

Nous ne pouvons pas vous dire quand quelqu'un doit ou ne doit pas appeler la police. C'est à la personne qui a subi des violences qu'appartient cette décision. Plutôt que d'aider quelqu'un à faire ce choix, vous pouvez soutenir une personne victime de VBG en lui donnant les outils nécessaires pour prendre ses propres décisions, notamment des informations, des alternatives, des stratégies et un plan d'action.

1 Adoptez une approche non-culpabilisante

Si une personne souhaite appeler la police, ne la découragez pas. Proposez plutôt votre aide en identifiant les risques et les difficultés potentielles liés à la communication avec la police (par exemple, quelles informations divulguer et quelles informations garder confidentielles, quels sont vos droits).

Identifiez les mesures de sécurité à prendre, que la police soit appelée ou non (voir le guide sur la planification de la sécurité). Qui appeler pour obtenir de l'aide ? Existe-t-il un endroit sécuritaire où se rendre ? Quelle sera la prochaine étape si le premier appel à l'aide ne fonctionne pas ?

2 Apportez-leur l'information nécessaire pour prendre des décisions

- Aidez les personnes en situation de VBG à comprendre comment sont traitées les plaintes obligatoires dans les cas de violence domestique au Canada (c'est-à-dire que si vous appelez la police, celle-ci peut être tenue de porter plainte, même si vous ne le souhaitez pas).
- Aidez-les à comprendre les risques encourus par les victimes qui ont été arrêtées et accusées (par exemple, dans les cas de légitime défense ou comme forme de punition par l'agresseur).
- Aidez-les à élaborer un plan pour communiquer avec la police. Quel résultat souhaitent-ils obtenir et quels sont les résultats possibles? Quels sont les risques pour eux-mêmes ou leurs proches? Quelles mesures peuvent être prises ? Y a-t-il une personne de confiance à qui demander de venir témoigner ou d'apporter du soutien avant/après l'arrivée de la police ?
- Identifiez comment la criminalisation des VBG est traitée par la police, les tribunaux et les services de protection de l'enfance.
- Aidez-les à identifier les avantages et les risques potentiels afin de déterminer les mesures à prendre lors de leurs interactions avec la police, comme s'ils ont déjà fait l'objet de poursuites pénales ou ont un casier judiciaire.

3

Aidez-les à reconnaître une situation à haut risque d'escalade de la violence

Identifiez les signes d'une escalade de la violence. S'il existe un risque d'homicide, les alternatives présentées dans cette brochure ne seront pas suffisantes (modèles de contrôle coercitif et comportement violent croissant, partenaire menaçant de se suicider ou de blesser la personne maltraitée ou d'autres membres de la famille, changement soudain de situation lié à une escalade de la violence comme une perte d'emploi soudaine ou une séparation familiale).

La personne que vous soutenez est-elle isolée ? Est-elle sans statut ? A-t-elle des ami.es ou de la famille sur qui compter ? Les réponses à ces questions peuvent indiquer un risque accru pour sa sécurité en cas d'escalade de la violence, surtout si elle n'a personne vers qui se tourner pour obtenir de l'aide. Si la personne n'a pas encore accès à des services suffisants, vous pouvez l'aider à élaborer un Plan de Sécurité et à entrer en contact avec les ressources locales, telles que les refuges pour victimes de violence domestique et les lignes d'assistance téléphonique.

Double victimisation

La double victimisation est le fait de subir un préjudice supplémentaire lorsque l'on cherche de l'aide après avoir été victime de violence (par exemple auprès de la police, du personnel des services hospitaliers, sociaux et communautaires, d'une personne proche, d'un.e professionnel supposé aider, etc.). Aidez à identifier s'il existe des risques de double victimisation et comment la personne peut réduire ce risque.

Exemples de double victimisation :

- Une personne 2SLGBTIQI+ dont l'identité est invalidée dans un hôpital ou un refuge ;
- une femme de couleur victime de stéréotypes culturels racistes et de préjugés (par exemple, les Arabes et les musulmans seraient culturellement violents, ou les femmes noires auraient une plus grande tolérance à la douleur) ;
- être humilié pour ses choix (par exemple, la consommation, de drogue, le travail du sexe, les rapports sexuels non-protégés)

Stratégies pour soutenir une personne victime de violence :

- Prévoir qu'une personne de soutien accompagne et soit témoin, prenne des notes sur les événements ; discuter à l'avance s'il est souhaité que cette personne intervienne.
- Faire savoir à la personne qu'elle peut demander un.e autre assistant.e social.e, infirmière, médecin, etc. si on la traite de manière discriminatoire ou irrespectueuse.
- Demander à l'avance si les prestataires de services ont suivi une formation sur l'inclusion et/ou la diversité, adoptent une approche tenant compte des traumatismes, et quelles sont leurs politiques en matière de signalement obligatoire à la police avant d'orienter la personne que vous soutenez vers leurs services.
- Encouragez la personne que vous soutenez à faire valoir ses droits (par exemple, par des jeux de rôle, en rédigeant une liste de questions ou de déclarations qu'elle pourra lire à haute voix).
- Suggérer d'appeler à partir d'un numéro masqué ou anonyme si l'on souhaite préserver la confidentialité.

Stratégies pour répondre à la violence en dehors du système de justice pénale

La justice réparatrice

La justice réparatrice est une réponse à la violence ou au préjudice qui implique la participation de certaines ou toutes les personnes touchées par la violence (y compris les membres de la famille et de la communauté, la personne qui a causé le préjudice, et la personne qui l'a subi) à la résolution collective d'un conflit. La justice réparatrice est axée sur la réparation du préjudice et la reconstruction de la communauté après qu'un préjudice ait été causé (Daly, 2015). On trouve des approches de justice réparatrice dans les contextes de justice réparatrice autochtone, dans les zones post-conflit, dans les communautés religieuses et même dans les systèmes pénal et judiciaire.

Bien que le rétablissement d'une relation ne soit pas toujours possible ou souhaitable, la justice réparatrice est une voie que certaines communautés empruntent pour répondre aux VBG. Cette approche met l'accent sur la responsabilité en se concentrant sur l'impact relationnel et social du préjudice, plutôt que sur le seul caractère punissable de la violence, y compris l'impact plus large de la violence sur l'ensemble de la communauté.

Stratégies pour désamorcer une crise

La **désescalade** est une stratégie visant à réduire le risque de préjudice dans une situation de crise ou de conflit non physique. La désescalade n'est pas une stratégie pour répondre à la violence physique. En cas de violence physique, quittez les lieux (et encouragez les autres à faire de même) et éloignez-vous autant que possible du risque de préjudice.

Lorsqu'une personne est en situation de crise, une situation dangereuse peut facilement dégénérer si quelqu'un n'arrive pas à s'éloigner ou à éloigner les autres de cette situation (par exemple, une réaction de « soumission » ou de « paralysie ») ou si elle réagit d'une manière qui augmente le risque de violence (par exemple, une réaction de « combat »).

L'objectif principal d'une personne confrontée à la violence est de rechercher la sécurité. La désescalade n'est peut-être pas une stratégie appropriée dans de nombreuses situations, en particulier dans les situations de violence physique aiguë ; cependant, elle peut être l'un des nombreux outils disponibles pour aider à réduire le risque de violence pour vous ou les personnes que vous soutenez.

La désescalade n'est pas une forme de résolution des conflits. Il s'agit d'une stratégie visant à prévenir, interrompre ou suspendre un conflit afin que vous disposiez du temps et de l'espace nécessaires pour utiliser d'autres stratégies.

La désescalade est un outil de gestion de crise qui peut être utile lorsqu'une personne est en détresse, se trouve dans un état altéré (par exemple, en raison de la consommation de substances ou d'une crise de santé mentale aiguë) ou a du mal à réguler ses propres émotions. La désescalade peut contribuer à réduire le sentiment d'urgence dans une situation de crise et à limiter l'intervention de la police dans les cas où celle-ci risque fortement d'aggraver la violence.

IMPORTANT : La première étape de la désescalade consiste à faire le point sur vous-même. Si vous n'êtes pas calme, vous ne pouvez pas aider à désescalader la violence. Éloignez-vous et demandez l'aide de quelqu'un d'autre.

Stratégies rapides pour désamorcer une crise :

- **Non-engagement** : si possible, ne réagissez pas à un comportement qui s'intensifie. Ne répondez pas aux provocations, n'élevez pas la voix et ne menacez pas une personne en situation de crise ou de conflit (par exemple, ne menacez pas d'appeler la police si elle ne se calme pas, mais dites calmement que vous devez partir ou excusez-vous et quittez les lieux).
- **Éloignez-vous** : encouragez les autres à s'éloigner d'une situation violente ou qui s'aggrave, invitez-les à vous rejoindre dans une autre pièce ou marchez jusqu'à une distance sûre.
- **Distrayez** : interrompez une situation qui s'aggrave en attirant l'attention de tout le monde ailleurs, demandez à quelqu'un de venir vous aider pour quelque chose d'urgent ou de pressant à un autre endroit.
- **Protéger** : créez un espace physique et des barrières entre vous et la ou les personnes que vous soutenez et la personne qui escalade une crise ou un conflit. Déplacez-vous vers un endroit où vous pouvez verrouiller la porte derrière vous, allez dans un lieu public où il y a des gens à proximité qui peuvent observer la situation, placez-vous derrière de grands objets qui ne peuvent pas être facilement déplacés (par exemple, placez-vous près de la porte de l'autre côté d'une grande table).

Stratégies de désescalade engagées :

Vous pouvez utiliser les stratégies suivantes pour tenter de dialoguer avec les personnes afin d'aider à réduire le risque de violence ou de conflit dans des situations qui n'ont pas encore atteint le niveau de « crise ».

- **Sensibilité culturelle** : lorsque vous travaillez avec des communautés marginalisées, utilisez un langage reconnaissable par votre interlocuteur, en tenant compte du fait que les besoins et l'identité d'une personne peuvent différer de ceux d'une autre.
 - Par exemple, reconnaître les différences entre les contextes culturels où élever la voix n'est pas considéré comme agressif et ceux où parler fort peut être perçu comme une menace.
- **Écoute active** : demander aux personnes de partager ce qu'elles ressentent ou pensent, sans les interrompre, peut aider à apaiser les émotions exacerbées. Faire preuve d'empathie, instaurer la confiance et utiliser un langage qui valide les sentiments d'une personne (sans nécessairement valider son interprétation d'un conflit) peut réduire le sentiment de crise et permettre aux gens de se sentir écoutés, et éventuellement d'être en mesure d'entendre ce que les autres ont à dire.
 - Par exemple, lorsqu'une personne est très en colère ou bouleversée, prenez-la à part et dites-lui que vous souhaitez écouter ce qu'elle a à dire tout en fixant des limites claires : « Bonjour, pouvons-nous discuter à l'extérieur ? Je souhaite écouter ce que vous avez à dire, mais je ne pense pas que cela soit possible dans cette pièce pour le moment. Que diriez-vous de discuter à l'extérieur pendant 10 minutes, puis de revenir ? Cela m'aiderait si vous pouviez parler lentement, car j'essaie de bien vous comprendre. »

- **Encouragez la résolution collaborative des problèmes** : dans une situation de crise, les décisions peuvent être perçues comme une compétition où une personne doit « gagner ». Favoriser la prise de décision et la résolution des problèmes en commun peut réduire l'escalade des émotions dans une situation donnée en sortant les gens d'un état d'esprit compétitif.
 - Par exemple, lorsque deux personnes sont en conflit et semblent incapables de s'écouter l'une l'autre, vous pouvez essayer de mettre en scène un scénario similaire mais différent et demander aux personnes avec lesquelles vous travaillez de trouver des solutions pour ce scénario ; ensuite, demandez-leur si certaines des solutions qu'elles ont trouvées pourraient fonctionner dans leur propre situation (cela nécessite une préparation préalable).
- **Identifiez les premiers signes d'escalade de la violence** : soyez attentif aux signes avant-coureurs avant qu'une situation ne dégénère en crise, notamment :
 - le changement de ton (par exemple, parler plus fort, utiliser des mots plus menaçants ou agressifs),
 - les signaux non verbaux (par exemple, serrer les poings, avoir des expressions faciales qui traduisent une montée d'émotion, adopter un langage corporel qui domine l'autre personne).

La meilleure façon de désamorcer une situation est d'éloigner toute personne susceptible d'être blessée de la zone immédiate où se trouve une personne en état d'escalade de la violence. Ce n'est qu'après avoir assuré votre propre sécurité et celle des autres que vous devez tenter d'aider quelqu'un à se calmer. Il vaut mieux laisser quelqu'un seul plutôt que de vous mettre en danger.

Où trouver des services et du soutien

Pour accéder à une liste des organismes et groupes actuellement actifs dans la région métropolitaine de Montréal, vous pouvez effectuer une recherche par zone géographique ou par secteur de services : LIEN

Nous recommandons de vous familiariser avec les organismes qui répondent aux besoins de votre communauté et de conserver leur coordonnées à portée de main afin d'aider une personne à élaborer son plan de sécurité, notamment en matière de soutien au logement, de refuges, de services liés aux VBG, de soutien à l'emploi, aux personnes 2SLGBTQI+, etc.

Lectures complémentaires et références

Harm Reduction International. (n.d.) *What is harm reduction?*
<https://hri.global/what-is-harm-reduction/>

Hoffer, Eden, and C. Nadine Wathen. 2024. "Criminalizing Coercive Control May Seem like a Good Idea, but Could It Further Victimize Women?" *The Conversation*. July 11, 2024. <https://theconversation.com/criminalizing-coercive-control-may-seem-like-a-good-idea-but-could-it-further-victimize-women-233407>.

Creative Interventions. (2012). *Creative Interventions Toolkit: A Practical Guide to Stop Interpersonal Violence*. <https://www.creative-interventions.org/toolkit/>

Cross, C. (2019). Harm Reduction in the Domestic Violence Context. In *The Politicization of Safety: Critical Perspectives on Domestic Violence Responses*. Ed. Jane Stoeber. New York: NYU Press. 332-361.
<https://doi.org/10.18574/nyu/9781479805648.003.0014>

Daly, K. (2015). What is Restorative Justice? Fresh Answers to a Vexed Question. *Victims & Offenders*, 11(1), 9–29. <https://doi.org/10.1080/15564886.2015.1107797>

Organisation mondiale de la Santé. 2014. "Soins de santé pour les femmes victimes d'actes de violence commis par un partenaire intime ou d'actes de violence sexuelle : manuel clinique." WHO/RHR/14.26. <https://iris.who.int/handle/10665/204236>.

Projet de Stratégie pour le Secteur de l'Établissement Contre la Violence Fondée sur le Genre. (n.d.). <https://fr.ngbv.ca>

Rise Above Risk: Une identification des risques et Portail d'évaluation de la sécurité. *The Barbra Schlifer Commemorative Clinic*. <https://www.riseaboverisk.ca/>

Shim, Hyejin. 2022. *Safety Planning and Intimate Partner Violence: A Toolkit for Survivors and Supporters*. Community Justice Exchange.
<https://www.communityjusticeexchange.org/en/resources-all/safety-planning-and-intimate-partner-violence-a-toolkit-for-survivors-and-supporters>

Wathen, C. Nadine, and Tara Mantler. 2022. "Trauma- and Violence-Informed Care: Orienting Intimate Partner Violence Interventions to Equity." *Current Epidemiology Reports* 9 (4): 233–44. <https://doi.org/10.1007/s40471-022-00307-7>.